



Les discours sur l'intégration des musulmans au Québec depuis les attentats du 11 septembre à décembre 2017

Sofia Achour

Université Paul Valéry - Montpellier III, France
sofiachour@gmail.com

En 1971, une politique de multiculturalisme est mise en œuvre pour promouvoir le respect de la diversité culturelle et le droit des groupes ethniques à préserver et à développer leur propre culture au sein de la société canadienne. La question du vivre ensemble au Canada est caractérisée par une diversité de cultures et une pluralité identitaire jamais subsumées en un tout homogène. Le multiculturalisme inquiète la collectivité québécoise, qui y voit une manière de saper ses velléités souverainistes, et l'islamophobie prend plus d'ampleur depuis le 11 septembre 2001. L'islamisme, en tant que mouvement regroupant les courants les plus radicaux de l'islam, engendre un sentiment de crainte au sein de la société. La communauté musulmane au Québec souffre du traitement médiatique des événements mettant en cause ce groupe minoritaire, qui propage un sentiment d'insécurité au sein de la population et nourrit les préjugés en leur endroit. L'article s'intéresse à la manière dont les quotidiens québécois ont dépeint la communauté musulmane de 2001 à 2017.

Mots-clés : Communauté musulmane, islamisme, presse, Québec, analyse lexicométrique.

In 1971, a multiculturalism policy is implemented to promote respect for cultural diversity and the right of ethnic groups to preserve and develop their own cultures within the Canadian society. The issue of living together in Canada is characterized by a diversity of cultures and identities never subsumed in a homogeneous unity. Multiculturalism worries most Quebecers, who see in it a way of undermining their sovereignist aspiration, and islamophobia increases since 9/11. Islamism, as a movement grouping the most radical currents of Islam engenders a feeling of fear within the society. The Muslim community in Quebec suffers from the media treatment of the events implicating this minority group, which propagates a feeling of insecurity at some Quebecers and fuel prejudices against them. The article targets the way daily papers from Quebec depict the Muslim community from 2001 till 2017.

Keywords: Muslim community, Islamism, press, Quebec, lexicometric analysis.

En 1971, una política de multiculturalismo es puesta en ejecución para promover el respeto de la diversidad cultural y el derecho de los grupos étnicos que preservan y que desarrollan su propia cultura en el seno de la sociedad canadiense. La cuestión de vivir juntos en Canadá es caracterizada por una diversidad de culturas y una pluralidad identitaria jamás subsumidas en una unidad homogénea. El multiculturalismo inquieta la colectividad quebequesa, que ve allí una manera de zapar sus veleidades soberanistas, y la islamofobia toma más amplitud desde el 11 de septiembre de 2001. El islamismo, como movimiento que reagrupa las corrientes más radicales del Islam, engendra un sentimiento de temor en el seno de la sociedad. La comunidad musulmana en Quebec sufre del tratamiento mediático de los acontecimientos que acusa este grupo minoritario, que propaga un sentimiento de inseguridad en el seno de la población y alimenta los prejuicios en su lugar. El artículo se interesa por la manera en la que los diarios quebequeses describieron la comunidad musulmana del 2001 al 2017.

Palabras clave: Comunidad musulmana, islamismo, prensa, Quebec, análisis lexicométrico.

Cet article a été présenté à l'ISA World Congress of Sociology à Toronto, session Identities and Borders in the Contemporary Society: Media Narratives. Source : <https://isaconf.confex.com/isaconf/wc2018/webprogram/Paper91635.html>

Profondément transformé par l'immigration et soucieux de faire taire les aspirations indépendantistes du Québec, le Canada a adopté en 1971 une politique de multiculturalisme pour promouvoir le respect de la diversité culturelle et le droit des groupes ethniques à préserver et développer leur propre culture au sein de la société canadienne. Ainsi, alors que le multiculturalisme est censé contribuer à la construction du vivre ensemble et de l'identité collective, il n'a jamais cessé d'être source de controverse. D'autant plus que l'augmentation croissante de l'immigration au Canada « confronte quotidiennement ses citoyens à une nouvelle diversité culturelle, religieuse, linguistique et politique » (Giasson, Brin, & Sauva, 2009). La loi sur le multiculturalisme fait mention « d'une volonté de lutter contre la discrimination, mais en même temps, aucun des volets inscrits dans le Programme du multiculturalisme ne vise à réduire directement ce phénomène » (Sécardin, 2017). À cet effet, la remise en question du modèle multiculturaliste est d'autant plus forte dans la province de Québec où le débat houleux sur les accommodements raisonnables prend beaucoup d'ampleurs et devient très médiatisé à tel point que le sujet exacerbe les sensibilités existantes ou imaginées (Fournie & Jacques, 2015).

À ce problème s'ajoute la discrimination envers les personnes de confession musulmane, un sujet d'intérêt plus grand depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis. Les stéréotypes et les préjugés que les médias diffusent à l'encontre de la minorité musulmane depuis cette date font naître un sentiment d'insécurité chez bien des Québécois. D'ailleurs, Ariane Le Moing (2016) explique que : « Les répercussions du 11 septembre au sein de la société canadienne se sont traduites par un renforcement de la frontière canado-américaine, une obsession de la sécurité nationale canadienne dans divers secteurs économiques, mais également dans les discours et en particulier dans les discours médiatiques, par une montée de l'islamophobie ».

Nous nous sommes attelées à un travail d'analyse lexicométrique d'articles, de nouvelles et d'éditoriaux publiés dans la presse francophone québécoise afin de caractériser par l'identification de segments de phrases et de mots très fréquents recouvrant des faits, des événements ou des thématiques, les moments de forte production médiatique qui mentionnent la notion de l'intégration des musulmans au sein de la communauté québécoise. Ainsi, nous souhaitons comprendre la manière dont la presse québécoise dépeint cette minorité depuis les attentats du 11 septembre 2001 au 31 décembre 2017. Pour cela, nous proposons de mettre d'abord en lumière les moments discursifs pour comprendre l'influence médiatique sur le phénomène d'intégration des immigrants musulmans au Québec.

Dans ce dessein, il faut dans un premier temps préciser l'apport socio-historique pour mettre en relief les moments discursifs reliés à la thématique. Puis, dans un second temps, retracer les classes et proximités lexicales autour desquelles la discussion publique sur la minorité musulmane québécoise s'est articulée. À la fin, nous élaborerons une analyse sentimentale des chroniques et des éditoriaux pour élucider le message médiatisé et déduire le ressenti général de l'opinion publique.

Afin de relever le contenu réservé par la presse québécoise au climat de l'opinion publique au cours de la période retenue, nous concentrons notre analyse sur un corpus constitué de 915 articles, dont 228 éditoriaux ou chroniques et 687 articles de type événementiel, issus des trois principaux journaux francophones québécois qui « récoltent le plus grand lectorat » (Gabrielle, 2017): Le Journal de Montréal, La Presse et Le Devoir. Ces articles, qui comportent au moins une occurrence des mots « minorité », « musulman » et « Québec », ont été sélectionnés à partir du répertoire d'archives de presse Eureka. La période choisie permet de repérer chronologiquement l'apport

de l'intégration de la communauté musulmane au Québec à compter de la date des attentats du 11 septembre jusqu'à l'écoulement de l'an 2017.

Un repérage des moments discursifs

La place de l'intégration de la minorité musulmane au Québec comme sujet d'actualité n'est pas a priori évidente. La question est de comprendre la manière dont les médias ont pu s'emparer, ces dernières années de ce thème controversé. Ce sujet complexe « recouvre différents faits, événements, divers discours, projets de loi et mesures politiques, qui ont été pour les médias autant d'occasions d'orchestrer et de mettre en scène les débats et les controverses » (Charaudeau, 2015, p. 8). L'enjeu est de repérer les moments lors desquels la notion de l'intégration des musulmans était présente dans les médias francophones québécois et d'identifier les sujets au sein desquels elle était évoquée.

À l'aide de la base de données, nous avons pu recenser toutes les dépêches qui mentionnent les mots-clés « musulman », « minorité » et « Québec ». Un classement chronologique par mois et années de publication de ces dépêches permet alors de détecter la présence de ces moments discursifs reliés à la thématique de l'intégration de la communauté musulmane au Québec, qui sont marqués par une hausse importante du nombre de dépêches publiées (figure 1). Le graphe chronologique met en évidence les moments discursifs, c'est-à-dire les thématiques qui naissent, brutalement ou progressivement, dans l'espace public par le fait de décisions politiques, de l'apparition de certains événements qui enclenchent une série de mouvements pour la défense de certaines valeurs sociales. Nous avons ainsi répertorié les événements qui ont amené à générer quatre tsunamis médiatiques sur le sujet de l'intégration des musulmans au Québec :

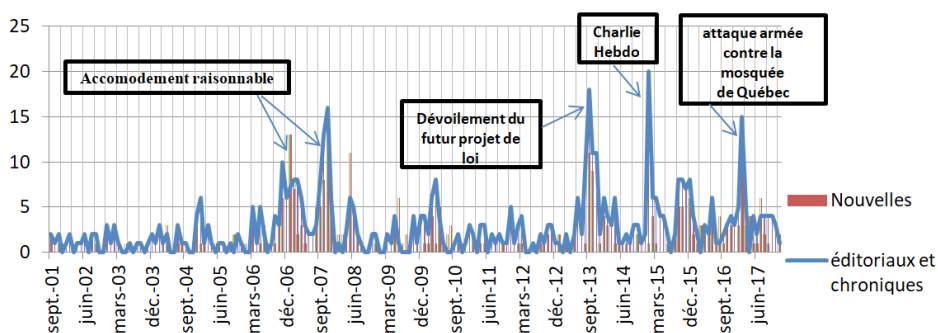


Figure 1 : Tableau chronologique de l'occurrence des mots « musulman », « minorité » et « Québec » dans les journaux *Le Devoir*, *Le journal de Montréal* et *La Presse* (2001-2017)

Une thématique centrale

Dans le cadre de cet article et pour être rigoureux, il est essentiel de bien définir la thématique centrale qui a mobilisé le débat sur l'intégration de la communauté musulmane au Québec.

Le premier événement, tant sur le plan chronologique que sur celui de la production médiatique qu'il a suscitée ne sont pas les attentats du 11 septembre, mais plutôt et sans conteste la crise des accommodements raisonnables. En effet, Ariane Le Moing (2016) soutient que les

accommodements raisonnables ont, notamment au Québec, provoqué de très fortes tensions en 2006 et 2007.

Pierre Langeron (2008) définit l'accommodement raisonnable comme un concept juridique qui vise à légitimer et à rétablir l'égalité dans une situation concrète et individualisée de discrimination pour satisfaire les exigences des minorités. L'égalité a pour corollaire la non-discrimination, principe essentiel que consacrent les Chartes canadienne et québécoise. Néanmoins, lorsqu'il y a assouplissement de la norme pour une liberté et un droit individuel, celle-ci prévaut aux dépens de l'égalité devant la norme commune. Cette obligation concerne de nombreux domaines, surtout le droit du travail. Mais « on a beaucoup lié cette problématique à la question de l'immigration et à la gestion de la diversité religieuse et culturelle » (Fournie & Jacques, 2015).

Les demandes de dérogation aux lois présentées par des membres des minorités ethniques et religieuses minoritaires se font plus nombreuses au Québec et alors que les accommodements se sont faits sur la base de droits individuels, ils se sont rapidement transformés en normes sociales appliquées à tout le groupe religieux (Le Moing, 2016). En l'occurrence, au moment où l'on a autorisé un élève à sortir de cours pour ses temps des prières ; puis lorsque le Québec a permis de ne pas déplacer un véhicule en stationnement gênant un jour de sabbat ; puis plus récemment, autoriser le port du voile intégral à l'occasion d'un vote officiel, malgré les règles ordinaires d'authentification des électeurs; aussi mettre à la disposition des personnes concernées des avantages ou des installations requis par leurs croyances : salle de prière dans un établissement d'enseignement supérieur, menus de cantines conformes aux exigences rituelles, accès spécifique à la piscine, etc.

Au vu de la demande, de la généralisation des lois et de l'apparition du texte intitulé « normes de vie » à Hérouxville¹, les demandes d'accommodement ont acquis une connotation péjorative et ont été considérées par une partie des médias et de l'opinion publique comme étant excessives, voire contraires aux valeurs québécoises (Le Moing, 2016). Les expressions de malaise, de mécontentement se multiplient à propos de tel ou tel accommodement "déraisonnable" qui aurait été consenti au nom de la liberté de religion (Gaudreault-Desbiens, 2009). Plusieurs cas d'accommodement font l'objet d'une couverture médiatique extensive, provoquant une « tempête dans les courriers des lecteurs des journaux québécois » (Karmis, 2007).

C'est ainsi que plusieurs cas controversés sont parvenus à la connaissance de l'opinion publique et qui ont demandé une limitation, voire une suppression, des demandes d'accommodements raisonnables qui avaient cours depuis plusieurs années, et dans le même temps de réaffirmer le socle identitaire québécois. On retrouve en effet « de manière récurrente l'idée que les accommodements menacent les valeurs québécoises, dont font partie la laïcité, l'égalité des sexes et l'attachement à la langue française » (Fournie & Jacques, 2015). En retour, cette position, que certains qualifient d'« ethnocentrique », a selon Le Moing renforcé et propagé le stéréotype du Québécois xénophobe, et plus généralement, a obscurci le projet du vivre ensemble.

1. En janvier 2007, la petite municipalité d'Hérouxville – 1 300 habitants et aucun immigrant – a promulgué un « code de vie ». Dans un document de cinq pages disponible sur le site de la municipalité d'Hérouxville (<http://municipalite.herouxville.qc.ca/normes.pdf>), les élus ont jugé nécessaire d'énoncer des normes de vie. On peut y lire d'une part que le Québec est une terre d'accueil et de tolérance, d'autre part que le code rappelle la nécessité aux immigrants de respecter l'égalité entre les hommes et les femmes.

Autres thématiques

D'autres moments discursifs ont remis en question la minorité musulmane au Québec. En septembre 2013, les péquistes de Pauline Marois relancent le débat et dévoilent le futur projet de loi. En effet, la Commission Bouchard-Taylor propose une modification à la Charte québécoise des droits et libertés afin d'y inscrire la neutralité religieuse de l'État et le caractère laïque des institutions. Ils y mentionnent l'intention du gouvernement d'interdire le port de symboles religieux ostentatoires à l'ensemble des employés de l'État, incluant par exemple les fonctionnaires, les professeurs, les travailleurs en garderie ou en milieu hospitalier. Mais au lieu d'être perçue comme un symbole de laïcité et de tolérance, le projet de loi crée une controverse et donne naissance à une série de mouvements pour la défense de certaines valeurs sociales. La teneur de cette loi explicitement dédiée aux questions de religion et de laïcité a été abondamment commentée les semaines qui suivent, entre soutiens et critiques véhémentes. Ce projet remet en question le sujet du port du voile intégral, de sa tolérance ou de son interdiction dans l'espace ou les services publics.

Nombreux sont les médias qui ont plus particulièrement pointé l'article 6 du rapport Taylor-Bouchard qui empêche carrément les femmes intégralement voilées de participer à la vie publique :

« L'application générale de la pratique voulant qu'un membre du personnel de l'administration gouvernementale ou d'un établissement et une personne à qui des services sont fournis par cette administration ou cet établissement aient le visage découvert lors de la prestation des services. Lorsqu'un accommodement implique un aménagement à cette pratique, il doit être refusé si des motifs liés à la sécurité, à la communication ou à l'identification le justifient » (Projet de loi n° 94, 2010).

Fournie et Jacques (2015) constatent que le projet de loi entretient une relation connexe avec le discours de la crise des accommodements raisonnables, il apparaît comme « une réponse à cette crise, il en a absorbé tout un vocabulaire et des mots-clés importants ». Il y a a priori des événements qui peuvent « donner, pour un temps, une saillance particulière dans l'agenda médiatique, mais pour autant, ces thématiques ne disparaissent pas complètement une fois le fait ou événement passé » (Charaudeau, 2015) et c'est ce qu'élucide le tableau chronologique.

En effet, à compter de 2013, bien après les attentats du 11 septembre, le nombre d'articles publiés par les médias et qui énoncent différents événements, discours et controverses se rapportant à la notion de l'intégration des musulmans ont été très nombreux. De 2001 à 2012, soit sur une période de 11 ans, un total de 466 articles sont parus contre 382 articles en 4 ans. Bien que d'autres événements, plus ponctuels, à compter de 2013 jusqu'à 2017 ont suscité une production médiatique importante autour de la thématique centrale, le nombre d'article s'est vu augmenter dans des proportions grandissantes, au-delà de tout ce qui était attendu durant une durée très courte.

Parmi les événements qui ont illustré un pic dans le graphique, on peut citer les attentats de Charlie Hebdo le 7 janvier 2015. Un acte terroriste faisant 11 victimes est commis contre un magazine satirique qui défiait toute forme de censure. Le motif reconnu de l'attentat a été l'attitude provocatrice affichée par l'hebdomadaire à l'égard des religions, tout spécialement l'islam, par la publication des caricatures de Mahomet. L'opinion publique a diffusé « au-delà de la liaison formelle faite entre la sauvegarde de la liberté d'expression et le droit de critiquer la religion » (Gauthier, 2016), un discours démontrant que « l'Occident est devenu une victime du terrorisme et que sa population fait régulièrement face à des événements qui sont à la fois menaçants et violents » (Sécardin, 2017).

Ensuite, le 29 janvier 2017 vient l'« attentat terroriste »² à la mosquée de Québec. Un assaillant canadien âgé de 27 ans et étudiant en sciences politiques, ouvre le feu sur les fidèles présents à la mosquée et tue six personnes et fait huit blessés. Bissonnette affichait des idées d'extrême droite à l'université comme sur ses réseaux sociaux, sur lesquels il tenait des propos xénophobes et hostiles aux immigrés (Lachance, 2017). La loi relative au multiculturalisme « semble être mise à mal par le Québécois, faisant partie du groupe majoritaire, attaque les membres d'un groupe minoritaire, lesquels pratiquaient leur religion, expression de leur identité culturelle » (Sécardin, 2017). Il faut rappeler aussi que la mosquée avait déjà fait l'objet d'actions islamophobes en juin 2016 où une tête de porc est déposée devant son entrée durant le ramadan. Puis, la lettre islamophobe qui est distribuée dans son voisinage quelques semaines plus tard.

Cartographie des mondes sémantiques

En nous inspirant de la méthode élaborée par Charaudeau (2015), nous avons recouru au logiciel de statistiques textuelles IRAMuTEQ³. Ce dernier, nous permet d'étudier en profondeur les composantes discursives de la polémique sur le sujet de l'intégration des musulmans dans la société québécoise. Le corpus textuel regroupant les 915 articles des journaux *Le Devoir*, *La Presse* et *Le Journal de Montréal* a été soumis à trois algorithmes, à savoir l'analyse des similitudes (ADS), la classification descendante hiérarchique (CDH) et l'analyse factorielle de correspondances (AFC). Pour plus de clarté des résultats de la recherche et pour retracer les grands courants d'opinion publique, c'est principalement les analyses liées au sous-corpus « éditoriaux et chroniques » que nous présenterons ici. Comme pour Dalpé et Koussens (2016) et aussi Charaudeau (2015), nous avons omis les articles liés au type événementiel.

Une cartographie lexicale

L'arbre qui suit permet une analyse des similitudes du sous-corpus et de représenter graphiquement les chemins les plus fréquentés d'un ensemble sémantique à un autre, faisant ressortir la centralité de certaines thématiques.

On y observe tout d'abord, la centralité du mot « musulman » qui se trouve directement associé au terme « femme ». Chacun de ceux-ci délimitant des « territoires » de discours propres autour desquels la discussion prend forme. Pour plus de clarté, nous en donnons un aperçu dans le tableau présenté ci-dessous.

Territoire « musulman »	Montréal, discrimination, racisme, islam, immigrants, pays, intégration, multiculturalisme, Canada.
Territoire « femme »	Voile, droit, religion, liberté, religieuse, diversité, musulmane, communauté.
Territoire « religieux »	Islamique, État, accommodements, débats, question, commission, médias, Bouchard.
Territoire « gouvernement »	Politique, valeurs, projet, loi, ministre, immigration, valeurs, laïcité, société, québécoise, identité, majorité, minorité, communauté.

Tableau 1 : Aperçu des territoires lexicaux issus de l'analyse des similitudes

2. Justin Trudeau a condamné cet attentat dans une mosquée de Québec tel un « attentat terroriste » (<https://www.lemonde.fr/ameriques/article/2017/01/31/attentat-dans-une-mosquee-de-quebec-l-acte-d-un-loup-solitaire_5071915_3222.html>) (Pélouas, 2017).

3. IRAMuTEQ est un logiciel d'analyse de textes et de tableaux de données développé par Pierre Ratinaud, Université de Toulouse : [<http://www.iramuteq.org/>].

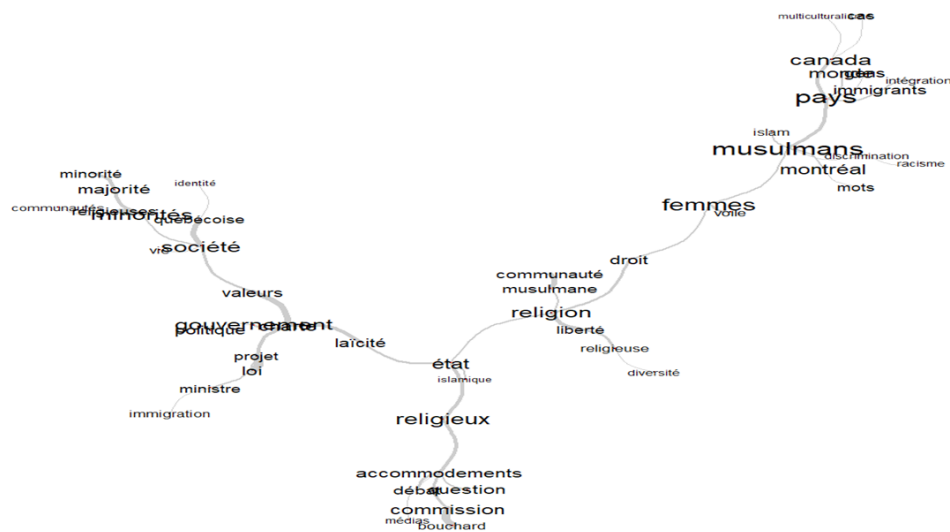


Figure 2 : Analyse Des Similitudes du sous-corpus « éditoriaux et chroniques »

Les relations de cooccurrence révélées par l'ADS du sous-corpus montrent que le chapelet territoire musulman>femme>religieux>gouvernement apparaît conjointement et marque une séquence maintes fois reprise dans les débats portant plus particulièrement sur le port du voile musulman.

Les différentes classes lexicales

Une seconde analyse, destinée à ordonner ces relations de cooccurrence selon leur force statistique, met en évidence des classes lexicales sur la base du vocabulaire employé dans l'ensemble des articles. Il s'agit de classer les principaux mots du lexique sur un graphique afin de décrire de manière précise les univers de discours développés par les médias dans notre corpus lié au thème de l'intégration des musulmans au Québec, c'est-à-dire les contextes, les domaines ou champs de la connaissance dans lesquels cette question a été traitée et développée par les différents titres de presse.

Le dendrogramme obtenu dans notre enquête (figure 3) expose 5 classes lexicales divisant les segments de textes. En observant la distribution de classes, il nous semble que celles-ci étaient structurées par deux catégories.

Une première catégorie regroupant les classes 2 et 3, représentant à elles deux à peu près 40 %, semblent intimement liés aux accommodements raisonnables de 2006 à 2007 et au projet de loi de 2013 précédemment évoqué. En effet, dans la classe 2, qui est d'ailleurs la plus importante dans le corpus analysé, on y identifie un important vocabulaire relatif aux lois et aux chartes de valeurs communes amenant à la laïcité, le multiculturalisme et à l'égalité des libertés. Elle recouvre clairement les piliers et valeurs contemporaines du Canada (charte, droit, liberté, laïcité, neutralité, religion, commun, croyance, respect, multiculturalisme, citoyen, fondamental, protéger). La classe 3, quant à elle, se réfère à l'école, un lieu qui non seulement forme et transmet des idées et représentations des jeunes générations, mais aussi qui montre souvent des formes

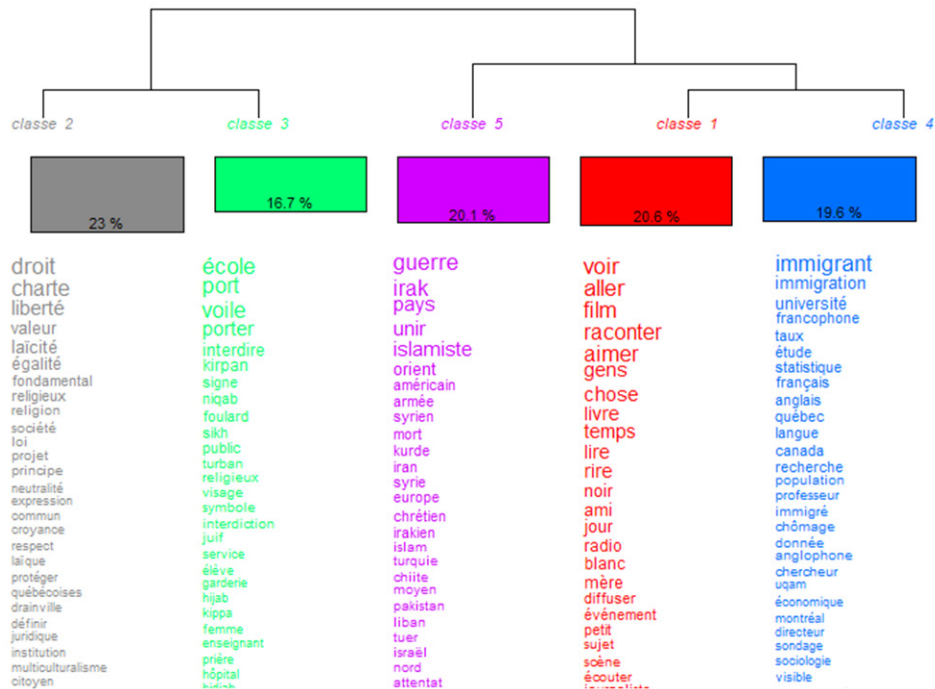


Figure 3 : Dendrogramme des différentes classes lexicales identifiées dans le corpus d'articles « éditoriaux et chroniques ».

de discrimination coutumières dont les enjeux dépassent l'enceinte scolaire. Cette classe s'inscrit très clairement dans la question du voile dans les espaces publics et dans lesquels la loi en débat s'appliquerait ensuite (« enseignant », « élève », « hôpitaux », « garderie », « femme », « écoles », « public », etc.). Elle met aussi en relief les revendications citoyennes par rapport au contenu de la loi sur le voile (« signe », « religieux », « interdiction », « voile », « kippa », « niqab », « turban », « foulard »). Dans les deux cas, le discours s'attache à clarifier un certain nombre de définitions pour replacer la situation dans un contexte conceptuel large interrogeant un problème concret à la lumière d'un certain corpus théorique, questionnant d'une part la religion et d'autre part la démocratie, comme le témoigne ce passage du Journal de Montréal.

« Les promoteurs d'une charte pour délimiter la place du religieux dans la sphère publique lui attribuent des vertus pacificatrices miraculeuses. Mais les 60 % de Québécois qui souhaitent l'interdiction de tous les signes religieux en public seront déçus. À moins de transformer le Québec en dictature laïque, ça n'arrivera pas. Les musulmanes en hidjab, les Juifs à boudins et les turbans sikhs vont rester (...). L'égalité homme-femme ? La liberté d'expression ? La liberté de culte ? Elles sont déjà protégées mur à mur par la Charte des droits et libertés du Québec et du Canada » (Ravary, 2013).

La deuxième catégorie, réunissant les classes 1, 4 et 5 (respectivement 21 %, 20 % et 20 % des SGT), met face à face deux classes hétéroclites (1 et 4) et isolant la classe 5. La classe 1 est difficile à cerner car elle est sans thématique propre. Le vocabulaire de la classe 4 reflète la notion de l'intégration des nouveaux migrants au Québec, plus particulièrement dans le marché du travail (« immigrant, immigration, sondage, statistique, étude, taux, étude, population, chômage, immigré, recherche, donnée, Québec, etc. »). Cette classe expose la discrimination faite à l'égard des Arabes dans le marché de l'emploi comme le démontrent les paragraphes suivants:

« (...) les vrais problèmes que vit la grande majorité des femmes immigrantes et des femmes des communautés ethnoculturelles et racisées, notamment, lorsqu'on se penche sur le taux de chômage chez les femmes des certaines communautés. À cet égard, nous pouvons citer les femmes arabes et les femmes noires (...). » (Collectif d'auteurs, 2007).

« L'étude montre que le taux de chômage est plus du double chez les immigrants du Québec que chez les natifs d'ici (...). Il ajoute que la plupart des imams (environ 150 au Québec) sont débordés par les problèmes sociaux. Le taux de chômage dans cette communauté est alarmant et rien dans ce que nous vivons aujourd'hui n'aide à cela. » (Porter, 2014).

« Au Canada, les Arabes détiennent le triste record du plus haut taux de chômage (14 %) parmi les membres des minorités visibles ». (Tremblay, 2006)

Les classes précédentes isolent la classe 5. Son lexique spécifique (« Irak », « guerre », « islamiste », « kurde », « chiite », « américain », « Syrie », « Orient », « Irakien », « Iran », « Liban », « Turquie », « tuer », « attentat », « armée », « mort », « christianisme », « Juif » etc.) met en relief la multiplication d'événements violents que subissent les pays islamiques ou les populations, groupes ou individus de confession musulmane et qui a donné lieu à une abondante couverture médiatique destinée au grand public occidental, notamment à propos du conflit israélo-palestinien, des guerres au Liban, du Golfe (1991, 2003), en Afghanistan, en Irak et des attentats de septembre 2001. « The media themselves play a central role in the development of the event, the issue, the social problem or the scandal, because they create this massive news wave, which has all kinds of consequences for the social actors involved » (Vasterman, 2005). Ceci tend « à omettre toute analyse sociopolitique, historique et présente des conflits décrits » et à reproduire « l'archétype orientaliste d'une distance insurmontable entre l'islam et les autres religions monothéistes et entre l'évolution des cultures et pays occidentaux et musulmans » (Helly, 2008).

La classe 5 énonce également les acteurs politiques des pays en conflit et des guerres contre le terrorisme (exemples de la guerre contre les États-Unis et du conflit Proche-Orient où les dirigeants et présidents ou des membres influents d'organismes ou porteurs d'une identité religieuse comme Saddam Hussein, Bush, Barak sont cités). Cette classe est explicitement celle d'une certaine menace islamiste venant de l'étranger et pesant sur la laïcité et le multiculturalisme. Une menace symbolisée comme en témoigne le passage suivant :

« Voyons plus largement. Depuis quelques décennies, l'islamisme est en progression. C'est le Djihad mondial. La guerre sainte au nom de l'Islam. Cette querelle s'est clairement transposée, depuis le 11 septembre 2001, dans les pays occidentaux. On se souvient des attentats de Londres, en 2005. Ils étaient perpétrés par des musulmans nés en Grande-Bretagne, qui s'étaient endoctrinés par eux-mêmes. D'ailleurs, on s'inquiète, en Grande-Bretagne, de la présence de l'islamisme dans certaines mosquées, où on cultive la haine de l'Occident. On l'a vu aussi en France, il y a quelques jours, avec les débordements de violence de la manifestation de soutien à Gaza (...). Plus largement, en Europe, on voit ainsi de plus en plus de jeunes musulmans européens partir pour le Djihad au Moyen-Orient et prêts à se sacrifier pour Allah » (Bock-Coté, 2014).

Les discours médiatiques, entre polémique et controverse

Après avoir mis en évidence ces classes lexicales, nous les avons projetées graphiquement dans une analyse factorielle de correspondances de la manière suivante :

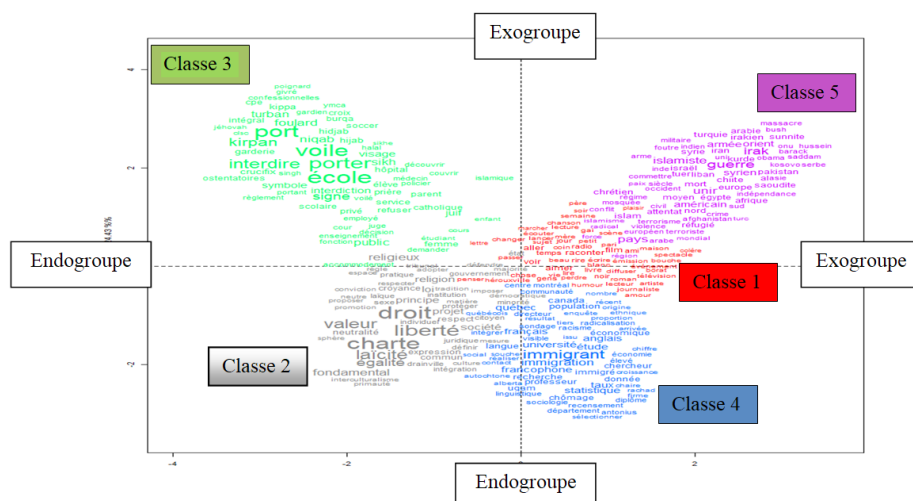


Figure 4: Représentation des proximités lexicales des termes du corpus et de leur appartenance aux 5 classes lexicales identifiées (Analyse Factorielle des Correspondances)

À partir de calculs d'inertie des mots du corpus, l'AFC permet d'une part de raccrocher préliminairement les trois journaux étudiés de certains profils lexicaux identifiés et permet d'autre part de mettre en évidence les rapprochements et les oppositions entre les formes à travers des nuages de mots. Les nuages de mots ainsi créés dévoilent les répulsions et les attractions des ensembles lexicaux du corpus (Dalpé & Koussens, 2016). Ainsi, les différentes classes lexicales semblent se distinguer relativement à une double opposition.

L'axe vertical dessine une opposition sur l'intégration, avec un propos centré sur l'endogroupe⁴ pour les classes situées à gauche du graphique et sur l'exogroupe⁵ pour celles situées à droite. En prenant compte des articles de presse analysés et regroupés en 5 classes lexicales, cette opposition semble distinguer les propos centrés sur les événements liés au projet de loi et aux accommodements raisonnables au Québec (classes 2 et 3), des autres à droite relevant de considérations plus lointaines ou connexes, incluant notamment du terrorisme islamique, des guerres et des conflits orientaux. La classe 4 traitant de la question d'immigration et d'intégration des musulmans dans le marché du travail se situe dans l'AFC dans une position exogroupe. En effet, la cristallisation des difficultés de l'intégration des musulmans au marché de l'emploi québécois est pointée par les médias québécois pour persuader le lecteur de l'échec de l'acceptation comme Québécois des musulmans du Québec.

La seconde opposition, recouvrant l'axe horizontal de l'AFC, révèle plutôt de la notion de l'identité. Dans le côté supérieur du graphique, il s'agit de l'exogroupe, les classes lexicales mettent en scène des différents sujets ou acteurs d'une polémique ou d'un attentat ou d'un conflit à travers lesquels on regroupe et identifie le sujet (même très explicitement). Il s'agit donc de personnages connus tels que les chefs d'États islamiques, leaders terroristes, présidents. À l'inverse, la partie inférieure du graphique (endogroupe) est constituée de classes s'attachant à prendre en charge

4. La notion d'endogroupe désigne des individus faisant partie du même groupe d'appartenance.

5. Exogroupe, le contraire d'endogroupe, désigne tous les individus catégorisés comme faisant partie de groupes autres que le groupe d'appartenance.

le sujet de l'identité en lui-même et propose des mesures et des lois pour pallier les problèmes de discrimination des groupes dans les places publiques, et plus précisément dans les milieux de travail. Mais dans les trois journaux, la question d'identité et d'intégration des musulmans au Québec est systématiquement associée à la question du port de signes religieux dans les espaces publics et éclipsant ainsi les autres termes du débat.

L'opinion mining

L'analyse de sentiment permet de définir les opinions, sentiments et attitudes présentes dans notre corpus, mais également de sonder l'opinion publique sur le sujet de l'intégration de la minorité musulmane au Québec. Cette analyse s'est élaborée grâce à RapidMiner⁶, qui est un logiciel qui permet d'allier les domaines de la linguistique, de la sémantique et du langage, des statistiques et de l'informatique. Sur la base d'une classification lexicale qui distingue le positif du négatif, nous nous sommes intéressées à la création automatique d'un lexique pouvant améliorer les résultats d'un système d'extraction d'opinions. Pour le construire, nous avons capitalisé sur les classes lexicales qui sont ressortis du dendrogramme et de l'AFC. Nous avons également introduit un lexique qui semble porter des polarités. Pour plus de clarté, nous en donnons un aperçu dans le tableau présenté ci-dessous :

<i>Positif</i>	<i>Plaisir, paix, amour, beau, valeur, laïcité, rire, égalité, intégration, inter culturalisme, multiculturalisme, respecter, protéger, commun, diversité, pluralisme, vivre, ensemble, permis, interculturelle, pluriculturelle, permis, défendre, liberté, etc.</i>
<i>Négatif</i>	<i>Interdire, xénophobie, refuser, guerre, attentat, massacre, poignard, turban, niqab, refuser, interdiction, conflit, tuer, préjugé, mort, racisme, radicalisation, Saddam, bush, colère, violence, militaire, arme, problème, craintes, islamophobie, peur, discrimination, stéréotypes, destruction, antisémitisme, extrémisme, stigmatiser, massacre, etc.</i>

Tableau 2 : Aperçu du lexique polarisé

Nous avons ainsi propagé automatiquement les polarités d'une liste d'adjectifs annotés manuellement vers les mots de leurs familles. Ainsi, nous présentons sur la figure suivante la façon dont les chroniques et éditoriaux des journaux québécois sélectionnés décrivent l'intégration des musulmans au Québec.

La création automatique d'un lexique polarisé nous a permis d'améliorer les résultats d'un système d'extraction d'opinions comme le présente la figure ci-dessus. Ainsi, nous constatons que contrairement au Journal de Montréal, Le Devoir et La Presse diffusent des chroniques et des éditoriaux basés sur un champ lexical à dominance péjorative. Néanmoins, le Journal de Montréal présente 57 % d'articles à dominance positive, ce qui est à peu près égal à la publication d'éditoriaux usant d'un lexique négatif.

Ainsi, la presse québécoise sélectionnée a mis l'accent sur l'évaluation du malaise, la peur et l'insécurité envers l'immigration des musulmans et la religion musulmane plutôt que sur l'ouverture de la population québécoise envers la diversité et sur l'apport social de l'immigration. Ces résultats prouvent davantage l'impression populaire qu'une crise sociale majeure se déroulait (Thierry Giasson, 2010) durant ces dernières années.

6. RapidMiner est un logiciel d'analyse de données, créé en 2006, qui propose des fonctionnalités d'exploration de texte et d'analyse prédictive. Il est utilisé pour les applications commerciales, la recherche, l'éducation, la formation, le prototypage rapide et le développement et le support d'applications.

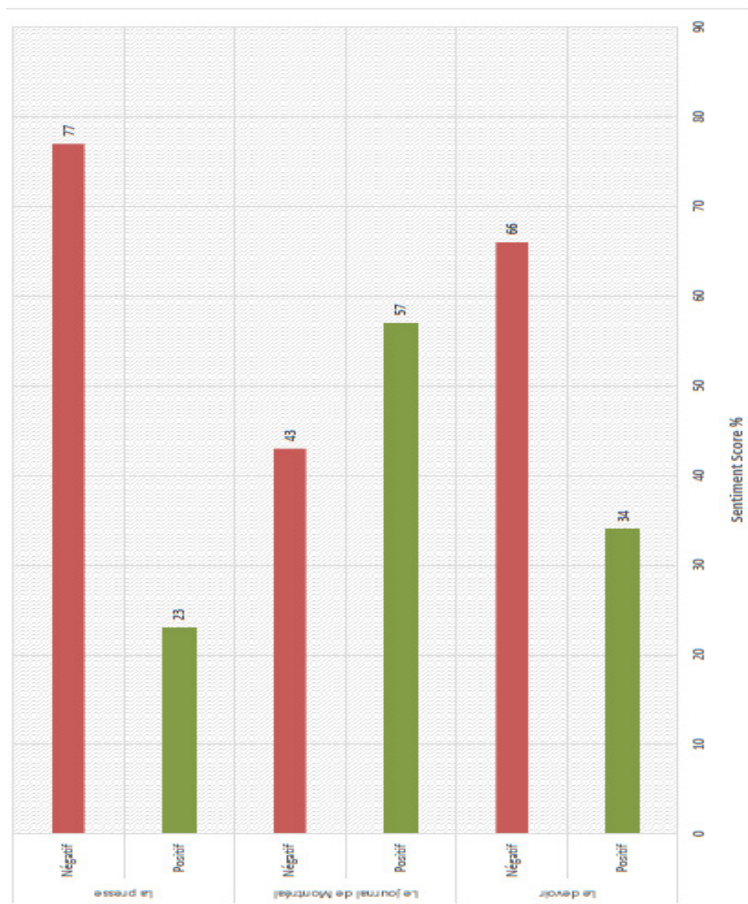


Figure 5 : Analyse sentimentale dans le corpus d'articles « éditoriaux et chroniques »

Interprétation

Les résultats ont démontré que la presse quotidienne a suivi le modèle des « médias-hypes » que Vasterman (2005) a développé. En suivant ce modèle, il apparaît que les médias ont premièrement amplifié l'importance du problème des accommodements raisonnables au Québec et l'ont étalé sur onze mois. Ensuite, pour le cas du projet de loi, Charlie Hebdo et les attentats de Québec, les journaux ont choisi ces événements pour faire renaitre implicitement le sujet des accommodements raisonnables au Québec. Chaque nouvel incident même déclenché à l'international – comme pour Charlie Hebdo, des conflits israélo-palestiniens, des guerres en Iran et au Liban – semble correspondre au sujet des accommodements raisonnables. Ce sujet augmente le sentiment d'insécurité de la minorité musulmane au Québec. Le troisième problème qui découle du dernier : tout incident qui semble apparenté au thème initial se rapportant aux accommodements reçoit une attention médiatique soutenue, ce qui alimente l'impression qu'un problème important se déroule. L'événement de la crise des accommodements raisonnables en 2006 constitue une amplification médiatique qui a créé artificiellement une crise sociale. Puis,

le déchainement médiatique des années suivantes se présente comme une vague de réponse à cette crise qui ne disparaît pas complètement une fois le fait ou l'événement passé. « Les médias jouent alors un rôle central au sein de l'événement : ils ne font pas que rapporter celui-ci, mais ils contribuent à sa création » (Giasson, Brin, & Sauva, 2009).

Vasterman (2005) explique qu'il y a quelque chose de différent dans ces vagues de nouvelles par rapport à d'autres histoires qui marquent l'humanité, à savoir les guerres, les catastrophes naturelles ou crises internationales que les médias sont censés couvrir. Ce sont des pseudo-événements qui semblent disproportionnés compte tenu de la pertinence et de l'actualité de l'événement au début de la nouvelle tempête. Plus tard, bien sûr, le sujet devient une nouvelle importante, parce que les médias l'ont traité comme étant importante en en faisant plus un écho qu'un miroir des événements. Ce genre de nouvelle crée « la fausse impression que les événements s'accumulent et que les problèmes deviennent plus urgents » (Kepplinger & Habermeier, 1995). Ainsi, par ces nouvelles, les médias façonnent et influencent le cours des événements. Ils jouent un rôle central dans le développement de l'événement, le problème social, les stéréotypes ou le scandale parce qu'ils créent cette vague de nouvelles massive qui a toutes sortes de conséquences pour les acteurs sociaux impliqués (Fiske, 1994) et qui dans ce cas se trouve être la minorité musulmane du Québec.

Par ailleurs, les analyses font également ressortir une discrimination systémique quand des inégalités entre des groupes de personnes ne sont pas imputables à un facteur repérable mais relèvent d'un ensemble de facteurs, présents ou passés » (Helly, 2008). À l'issue de l'examen, on observe que la très grande majorité des articles ne renvoient au sujet de l'intégration des musulmans au Québec que par référence à des événements et des facteurs religieux et économiques ou aux annonces gouvernementales discriminatoires. C'est aussi une discrimination institutionnalisée, c'est-à-dire « les lois et mesures publiques excluant intentionnellement des personnes de la jouissance d'un droit que les autres se voient reconnaître » (Helly, 2008). Exemple de la sous-représentation des musulmans dans les fonctions publiques relevant d'une discrimination sur le marché du travail passé et présent, car elle ne relève pas de caractéristiques admises comme sources de différenciation économique (niveau de scolarité, expérience de travail, refus d'embauche, exigence de qualifications supérieures, égalité entre homme et femme). En outre, le port du symbole religieux dans l'espace public, auquel est réduit le débat de l'intégration de la minorité musulmane, se trouve débattu implicitement dans des sujets de registre éloigné des considérations pratiques relatives au fonctionnement des institutions publiques mais relevant plus au projet de loi gouvernemental.

En conclusion, le pluralisme culturel au sein des sociétés d'accueil pose un défi au maintien des solidarités sociales en stimulant la méfiance entre les populations d'accueil et les populations immigrantes musulmanes. Elles représentent également une condition favorable à l'émergence d'une vague d'amplification médiatique qui ne fait qu'accentuer le malaise sociétal et défavorise les relations intercommunautaires (Putnam, 2007). Ce phénomène s'applique d'autant plus dans une société comme le Québec où « la population majoritaire est marquée par son homogénéité culturelle et assume une identité minoritaire au sein d'un ensemble géographique plus vaste » (Thierry Giasson, 2010). Ainsi, le débat social sur l'intégration des musulmans ne confrontait peut-être pas uniquement le Québec à l'enjeu de la gestion des impacts sociétaux d'une diversité qu'il n'avait pas encore reconnue, mais également à ses craintes identitaires, c'est-à-dire son statut minoritaire en Amérique et la survie de sa propre culture.

Bibliographie

- Bock-Coté, M. (2014, Juillet 23). Tuer et mourir pour la cause islamiste. *Le Journal de Montréal*.
- Breton, P., Jounet, P., Krol, A. & Pratte, A. (2015, Janvier 9). Longue vie à Charlie. *La Presse*.
- Charaudeau, P. (2015). *La laïcité dans l'arène médiatique: Cartographie d'une controverse sociale*. Bry-sur-Marne: INA.
- Collectif d'auteurs. (2007, Février 26). Immigrantes: ni aliénées ni soumises. *Le Devoir*.
- Cornelien, M. (2007, Novembre 3). Revue de presse : Diversité au pluriel. *Le Devoir*.
- Dalpé, S. & Koussens, D. (2016, Mai). Les discours sur la laïcité pendant un débat sur «La Charte des valeurs de la laïcité». une analyse lexicométrique de la presse francophone québécoise. *Les terrains de la laïcité au Québec*, 57 (2-3).
- Fall, K. & Vignaux, G. (2008). Images de l'autre et de soi : les accommodements raisonnables entre préjugés et réalité. *Presses de l'Université Laval*, p. 14.
- Fiske, J. (1994). *Media Matters: Everyday Culture and Political Change*. University of Minnesota Press.
- Fournie, P. & Jacques, E. (2015). «Voiles/Voiler», dans *L'accommodement de la diversité religieuse : Regards croisés—Canada, Europe, Belgique, Emmanuelle Bribosia et Isabelle Rorive (dir.)*. Montréal: Peter Lang Editions.
- Gabrielle, J. (2017, Mai 4). *Infopresse La référence des professionnels des communications et du design*. Consulté le juillet 13, 2018, sur Quotidiens québécois: Le Journal de Montréal en tête, La Presse domine du côté numérique: <https://www.infopresse.com/article/2017/5/4/vividata-q4-2016>
- Gaudreault-Desbiens, J.-F. (2009). *Introduction, Le droit, la religion et le raisonnable*. Montréal: Edition Thémis.
- Gauthier, G. (2016). L'attentat contre Charlie Hebdo vu du Québec
- Gauthier, G. (2016).
- Giasson, T., Brin, C. & Sauva, M.-M. (2009). Le Bon, la Brute et le Raciste. Analyse de la couverture médiatique de l'opinion publique pendant la «crise» des accommodements raisonnables au Québec. *Diversity and Democratic Politics*. Queen's University, Kingston: Groupe de recherche en communication politique.
- Helly, D. (2008). Le traitement de l'islam au Canada. Tendances actuelles. *Revue européenne des migrations internationales*, 20 (1).
- Karmis, D. (2007). « Le "dissensus" québécois : l'affaire du kirpan sous la loupe », in Venne, M. & Fahmy, M. (dir.), *L'annuaire du Québec 2007 : Le Québec en panne ou en marche ?* Montréal: publié en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde.
- Kepplinger, H. M. & Habermeier, J. (1995). The Impact of Key Events on the Presentation of Reality. *European Journal of Communication*.
- Lachance, N. (2017, Janvier 30). Attentat à Québec : le suspect était reconnu pour ses propos identitaires extrêmes. *Le journal de Québec*.
- Langeron, P. (2008). Le multiculturalisme québécois au risque des accommodements raisonnables. *Études canadiennes/Canadian Studies* (65).
- Laurens, S. (2014, Novembre 27). Les relations d'influence et leurs représentations. *Revue européenne des sciences*.
- Le Moing, A. (2016, mai 10). La crise des accommodements raisonnables au Québec : quel impact sur l'identité collective ? *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain*.

- Nevert, L. (2013). *Les caricatures de Mahomet entre le Québec et la France: étude comparative des journaux Libération et Le Devoir*. Montréal: Presses de l'Université du Québec.
- Pélouas, A. (2017, 1 30). Attentat dans une mosquée de Québec, l'acte d'un étudiant d'extrême droite. *Le Monde* .
- Porter, I. (2014, Octobre 27). Appel à lutter contre les intégristes. *Le Devoir* .
- Projet de loi n° 94, A. 6. (2010). *Loi établissant les balises encadrant les demandes*. Québec: Éditeur officiel du Québec.
- Putnam, R. (2007, Juin 15). Pluribus Unum: Diversity and Community in the Twenty-first Century The 2006 Johan Skytte Prize Lecture. *Scandinavian Political Studie* .
- Ravary, L. (2013, Aout 19). Pas une baguette magique. *Le journal de Montréal* .
- Sécardin, O. (2017, Avril 24). Le multiculturalisme canadien: Une étude sur l'impact de l'attentat du 29 janvier 2017 à Québec. Utrecht, Pays-Bas.
- Thierry Giasson, C. B.-M. (2010). Le Bon, la Brute et le Raciste. Analyse de la couverture médiatique de l'opinion publique pendant la «crise» des accommodements raisonnables au Québec. *Canadian Journal of Political Science* , 43 (2).
- Tremblay, J. (2006, mars 6). Hakim, où est ta bombe? *La Presse* .
- Vasterman, P. (2005). Media-Hype Self-Reinforcing News Waves, Journalistic Standards and the Construction of Social Problems. *European Journal of Communication* , 20 (4).

